



Règlement particulier
11^{ème} TOURNOI JEUNE ET VETERAN DU BGR
6 et 7 JANVIER 2024

Version2 du 28/10/2023

Article 1: Dénomination :

Le BADMINTON GARD RHODANIEN organise son 11^{ème} Tournoi JEUNE ET VETERAN les Samedi 6 janvier et Dimanche 7 janvier 2024. Cette compétition est autorisée par la ligue Occitanie de Badminton sous le numéro : **demande d'autorisation en cours, dossier 2301855**

Article 2 : Lieu :

Le tournoi se déroule au gymnase Jean Alesi, 786 Avenue du Docteur Paul Gache 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON.

Article 3 : Organisation :

3.1 Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC, certains points peuvent éventuellement être complétés au vu des dispositions et des équipements attribués.

3.2 Les juges arbitre désigné par le comité d'organisation sont M. Arnaud COOREN et M. Augustin SANGIL

Les décisions du juge arbitre, de ses adjoints et des arbitres, le cas échéant, sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de prendre toutes mesures qu'il jugera utile envers tout joueur qui ne respecte pas un point du présent règlement ou du règlement général des compétitions.

3.3 Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits :
L'ordre d'arrivée des inscriptions et/ou la cohérence des séries selon le CPPH seront prépondérants

3.4 Le présent règlement sera affiché dans la salle.

3.5 La participation au Tournoi jeune et vétérans du BGR implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement.

Article 4: Gestion du Tournoi

Le tournoi est géré avec BADNET. Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge arbitre.
- regrouper des tableaux.
- supprimer des tableaux pour lesquels le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant.
- **le droit de limiter le nombre de participants** pour assurer une qualité optimale de la compétition. Dans ce cas **l'ordre d'arrivée des inscriptions et/ou la cohérence des séries selon le CPPH** seront prépondérants.

Article 5 : Participation :

5.1 Le tournoi est ouvert aux catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans. Il se déroulera selon les règles de la FFBad et le règlement général des compétitions.

Date limite d'inscription : mercredi 27 décembre 2023.

Tout participant devra être licencié FFBad au moment de son inscription (pas de licences en cours).

5.2 Le tournoi est ouvert aux seniors, uniquement en Simple

5.3 Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad autorisés à jouer dans les catégories concernées **et classés de NC à R4.**

Tout participant au tournoi doit être en règle avec la FFBAD et être en possession de sa licence le jour du tournoi.

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad ou à une fédération nationale affiliée à la BWF, et ne faisant pas l'objet d'une interdiction de participation aux compétitions et tournois officiels.

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des feuilles d'inscriptions.

Les éventuelles erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement mal remplies seront supportées par les clubs en cause.

Article 6 : Tirage au sort et classement :

Le tirage au sort aura lieu le samedi 30 décembre 2023.

Les **classements** utilisés pour le tirage au sort et pour déterminer les têtes de séries seront ceux de la **mise à jour du jeudi 21 décembre 2023.**

Article 7 : Engagement

Les droits d'inscriptions s'élèvent à : **17€ pour 1 tableau et 20€ pour 2 tableaux adultes ; 15€ pour les jeunes (1 ou 2 tableaux).**

Ces droits d'inscriptions incluent : la réversion de 2€/joueur à la FFbad
Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort, sauf sur présentation d'un certificat médical dans la limite de 5 jours après la fin de la compétition, soit le 12 Janvier 2024.

Article 8 : Catégorie :

Les catégories en compétition sont les suivantes :

JEUNES	VETERANS	SENIORS
POUSSIN	V1/V2	
BENJAMIN	V3 et +	
MINIME		
CADET		
JUNIOR		

Pour chaque catégorie et en fonction du nombre d'inscrits, des séparations par séries ou des regroupements de tableaux pourront être effectués.

CLASSEMENTS AUTORISES : NC à R4

Article 7 : Déroulement :

Les tableaux seront joués selon le calendrier suivant :		
	Samedi 6 (après-midi seulement)	Dimanche 7
POUSSIN	Pas de double	SD, SH : répartition en Top (CPPH)
BENJAMINS	DD, DH : répartition en Top (CPPH)	SD, SH : répartition en Top (CPPH)
MINIMES	DD, DH : répartition en Top (CPPH)	SD, SH : répartition en Top (CPPH)
CADETS	DD, DH : répartition en Top (CPPH)	SD, SH : répartition en Top (CPPH)
JUNIORS	DD, DH : répartition en Top (CPPH)	SD, SH : répartition en Top (CPPH)
VETERANS	SD, SH OU Mixte	
	SD,SH : répartition par âge privilégiée (série V1/V2, série V3 et +)	DD, DH : répartition en Top (CPPH)
	MIXTE : répartition en Top (CPPH)	
SENIORS	SD, SH : répartition en Top (CPPH)	

Important : un joueur ne pourra faire qu'un seul tableau par journée.

Les horaires des convocations seront diffusés auprès des clubs à l'adresse internet qui sera indiquée lors de l'inscription

Article 9 : Tenue :

Le port de chaussures de sport de salles est obligatoire dans la surface de jeu.

Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règlements FFBad.

Article 10 : Joueurs Mineurs

Chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné sur le formulaire d'inscription. Le représentant doit signer la feuille de responsabilité pour chaque mineur dont il a la charge et doit rester pendant toute la durée où ces mineurs sont présents sur la compétition. En cas d'absence temporaire du gymnase du responsable, il doit présenter au juge-arbitre, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité. Le juge-arbitre interdira la compétition aux joueurs mineurs se présentant sans aucun représentant à la compétition.

Article 11 : Plateau de jeu :

11.1 À leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de trois minutes maximum avant le début de leur match. **Ils devront tester les volants AVANT de s'échauffer.**

11.2 Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le match suivant est de 20 minutes.

11.3 Un joueur absent pourra être déclaré forfait cinq minutes après l'appel de son match. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer leur match ainsi que les membres du comité d'organisation, le service médical et les entraîneurs (deux maximums par joueur).

11.4 Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes de rechange, volants, serviette, eau, ...). Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain en cours de match (sauf accord du juge arbitre).

11.5 Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge-Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Article 12 : Les volants :

Le volant officiel de la compétition (en vente dans les salles) est le **RSL4**. Les volants seront fournis par les joueurs à part égale.

Article 13 : Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Article 14 : Réclamation :

Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

Article 15 : Droit à l'Image

Tout joueur peut être photographié ou filmé à l'occasion du tournoi. Ces photographies peuvent être diffusées sur des sites Internet ou des publications du club ou du comité départemental.

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites, merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription du tournoi ou au moment du pointage.

L'organisateur BGR

Le Juge Arbitre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized name, possibly 'J. BGR', written over a horizontal line.